

## **BILAN MORAL 2013**

Le calendrier annuel se décompose traditionnellement en deux temps : la période du 1<sup>er</sup> semestre courant jusqu'aux vacances d'été, puis la période allant de la rentrée scolaire en septembre à la fin de l'année civile. L'année 2013 ne s'est pas seulement divisée ainsi en termes calendaires mais aussi et surtout quant aux actions qui ont animé SOS homophobie. Si le premier semestre 2013 a été consacré quasi exclusivement au suivi de l'adoption de la loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples de même sexe, le second fut quant à lui marqué par un recentrage sur les activités traditionnelles et de fond de SOS homophobie.

### **1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2013 : LA FOCAL SUR LA LOI « MARIAGE POUR TOU-TE-S »**

Les débats parlementaires sur le projet de loi dit « mariage pour tou-te-s » se sont ouverts en janvier et ont duré jusqu'à l'adoption définitive du texte par l'Assemblée Nationale le 23 avril, sa promulgation ayant eu lieu le 17 mai après que le Conseil constitutionnel en ait confirmé la constitutionnalité. Tout au long de ce processus les membres de SOS homophobie ont été particulièrement mobilisé-e-s. A titre d'exemple :

- Les membres du GRI se sont relayé-e-s dans les tribunes de l'Assemblée Nationale et du Sénat et ont publié sur le site de l'association un journal de bord afin de faire le récit des débats d'un point de vue de militant-e-s.
- Les membres de toute l'association se sont mobilisé-e-s lors des grandes manifestations organisées en soutien au projet de loi. Notamment, la manifestation du 27 janvier qui se voulait nationale a été l'occasion pour les membres de nombreuses délégations régionales de SOS homophobie de manifester côtes à côtes. La cohésion de l'association face à l'avancée égalitaire qui approchait et face aux déferlements LGBT-phobes fut particulièrement belle à voir et à vivre.
- Le bureau de l'association s'est mobilisé pour assurer une présence médiatique visant à déconstruire les discours homophobes des opposant-e-s, une présence presse de fond par la publication de tribunes et en assurant encore une présence de terrain auprès des institutions ou lors de débats publics.

Faisant suite à son implication dans la campagne pour les élections présidentielles, l'association établit en mai un bilan de la première année de présidence de François Hollande relativement aux engagements pris sur les questions LGBT. Le questionnaire démontra au moins à deux occasions toute sa qualité : tout d'abord lorsqu'il apparut que le questionnaire de SOS homophobie fait partie de la petite poignée de questionnaires qui ont récolté les réponses de tou-te-s les candidat-e-s et qui fait l'objet d'un suivi. Ensuite, la réponse apportée par le candidat Hollande à la question relative à la parentalité constitua tout au long de l'année 2013, et encore aujourd'hui en 2014, une source particulièrement utile pour faire état de l'engagement pris d'ouvrir la PMA aux couples de femmes et mettre la majorité face à ses responsabilités. SOS homophobie a ainsi confirmé sa dimension d'interlocuteur revendicatif efficace et de qualité.

Si la branche militante de l'action de SOS homophobie a tenu le devant de la scène au cours du premier semestre, elle n'en a pas pour autant occulté les deux autres branches qui sont celles de la prévention et du soutien aux victimes.

Au titre de la prévention, la fin de l'année 2012 était marquée par l'annulation par le tribunal administratif de Paris de l'agrément national délivré à SOS homophobie par le Ministère de l'Éducation nationale. Grâce aux efforts d'un étonnamment petit nombre de bénévoles, un nouveau dossier de demande d'agrément a pu être déposé en tout début d'année 2013 et aboutir à ce qu'un nouvel agrément national soit délivré avant la fin de l'année scolaire. L'annulation de l'agrément n'a pas eu de conséquences notables en termes d'annulations d'IMS ; toutefois il a pu engendrer quelques difficultés régionales notamment sur l'agrément académique de Strasbourg. Heureusement, le soutien du MEN et les délais très courts dans lesquels nous avons récupéré l'agrément national ont permis de solutionner rapidement ces difficultés. Et l'activité IMS a pu reprendre normalement en septembre.

Concernant l'aide aux victimes c'est d'abord la ligne d'écoute qui a fait l'objet de toutes les attentions lorsque, dans le cadre du plan gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie, SOS homophobie et le Ministère des droits des femmes ont signé le 17 mai une convention d'objectif d'un an accordant à notre association une subvention de 40 000 euros afin de promouvoir le service d'écoute. Après avoir renouvelé le matériel du local d'écoute, la majeure partie de la subvention sera désormais utilisée aux fins d'élaboration d'une campagne de communication confiée à une agence extérieure. Alors que la convention vise à promouvoir le service d'écoute et engage l'association à toucher des publics que nous n'arrivons pas à toucher malgré les années et les efforts déployés, le conseil d'administration a fait le choix de poursuivre un objectif de communication présenté comme de fond plutôt que de masse. Il est à espérer que les effets et les résultats de cette campagne seront à la hauteur du caractère historique de la subvention et de son montant, la pérennité d'un tel engagement public et institutionnel en faveur de la lutte contre l'homophobie et la transphobie en dépend.

Au titre du soutien aux victimes, deux actions en justice ont été initiées par SOS homophobie en 2013. Tout d'abord, l'association s'est portée partie civile aux côtés de Wilfred et Olivier, couple agressé violemment à Paris début avril (la procédure judiciaire est en cours, après des débuts un peu longs du fait des difficultés d'identification des agresseurs sans laquelle aucune poursuite n'était possible). Ensuite, l'association a déposé une plainte avec constitution de partie civile contre le GUD pour un visuel appelant aux violences physiques à l'encontre des personnes LGBT (la procédure est là aussi en cours, après également des débuts un peu longs du fait de multiples plaintes déposées par diverses associations en différents lieux ; l'affaire sera désormais jugée à Nancy).

Par ces deux actions, SOS homophobie réaffirme sa présence aux côtés des victimes tant individuelles que collectives, tant avérées que potentielles. C'est afin d'accroître ce rôle primordial de l'association que des membres du conseil d'administration ont affiné les pistes de création d'un fonds de dotation. Ces réflexions sont à poursuivre et à approfondir avant d'être mises en œuvre afin que la constitution d'un tel fonds soit efficace et pérenne.

Ces dernières années, SOS homophobie a rapporté et dénoncé les actes LGBT-phobes sur Internet. Ce discours combiné à l'intense travail des Biches, ont commencé à produire plus activement leurs fruits. Ainsi, SOS homophobie a été confirmée en tant qu'actrice clé de

la lutte contre les LGBT-phobies sur Internet et à ce titre plusieurs partenariats ont été noués début 2013 afin de permettre une action plus effective sur le web. Ainsi, nous avons obtenu de signer une convention avec la plateforme Pharos (plateforme [www.internet-signallement.gouv.fr](http://www.internet-signallement.gouv.fr) des services de police) en tant que signalant qualifié. Nous avons ensuite conclu un partenariat avec twitter visant à rendre prioritaires nos signalements de tweets ou hashtags haineux. Si l'effectivité de ce dernier partenariat a connu des hauts et des bas, la plus grande partie des propos signalés sur cette plateforme émane de SOS homophobie. L'action sur ce terrain s'est poursuivie sur la fin de l'année, d'une part, par des contacts noués avec Google et Youtube et, d'autre part, par un échange régulier avec l'UEJF (l'union des étudiants juifs de France) et SOS racisme qui participent aussi activement à la lutte contre les propos haineux sur Internet. Si l'immensité de la tâche de la lutte contre la haine sur Internet n'échappe à personne, la fatalité n'est plus de mise et les actions se mettent en place. Il nous appartient de confirmer et de maintenir notre rôle d'expert-e-s dans la lutte contre les LGBT-phobies, y compris sur Internet.

## **2<sup>ND</sup> SEMESTRE 2013 – LE RETOUR A L'ACTIVITE « NORMALE » DE L'ASSOCIATION**

A la rentrée de septembre, les activités de fond que l'on peut qualifier d'habituelles ont « repris ». Outre nos activités quotidiennes, deux actions particulières ont été menées relativement à des publics que nous touchons relativement peu :

- Tout d'abord, l'élaboration d'un manifeste contre l'homophobie dans le sport, ainsi que d'une campagne d'accompagnement. De nombreuses personnalités du monde du sport ont signé l'appel et ont ainsi permis une belle visibilité de la démarche.
- Ensuite, SOS homophobie a fait partie du groupe missionné par la ministre Michèle Delaunay pour produire un rapport sur le vieillissement des personnes LGBT et des personnes vivant avec le VIH.

A nouveau, SOS homophobie a confirmé sa position d'experte en matière de lutte contre les LGBT-phobies, sa force de proposition quant aux moyens concrets d'agir et ce, même sur des thématiques que l'on pourrait penser plus à la marge, en tout cas sur lesquelles peu de littérature et de données existent.

L'action experte et quotidienne de SOS homophobie a aussi été prise en compte à la rentrée, par un certain nombre de procureurs de la République lorsqu'il s'est agit pour eux de travailler à la mise en œuvre de la circulaire Taubira du 23 juillet 2013 visant à une meilleure prise en compte des circonstances aggravantes que sont l'homophobie et la transphobie. Ce travail concret d'aide aux victimes peut être mené sur tout le territoire, c'est pourquoi il est dommage que très peu de délégations régionales aient saisi cette opportunité de nouer des liens avec les parquets de leurs ressorts, et ainsi de s'assurer d'être bien identifiées comme ressources et relais sur cette thématique. Comme il a pu en être discuté et débattu lors du séminaire régional de novembre, l'aide aux victimes au sens de l'écoute est encore trop difficilement organisable dans les délégations ; en revanche, les délégations ont toute leur place sur les actions d'aide aux victimes « périphériques » à l'écoute comme justement, s'assurer du bon accueil et de la bonne prise en compte des dossiers chez les parquets, ou encore en contribuant activement au contenu du fichier de réorientation des victimes sur lequel s'appuie la ligne d'écoute. Sur ce dernier point, abordé et acté au séminaire régional, force est de constater que très peu de délégations ont entamé le travail de recensement des structures locales de réorientation des victimes.

Le développement et la structuration de SOS homophobie au double niveau national et régional doit se faire dans les deux sens : si le national doit évidemment permettre aux délégations d'être autonomes et leur en donner les billes, les délégations régionales doivent tout autant agir comme partie d'un tout et à ce titre s'inscrire dans les dynamiques nationales comme celle de l'aide aux victimes. Il ne faisait aucun doute à la sortie du séminaire que la volonté de s'inscrire dans cette dynamique existait chez la plupart des délégations, ce qui interroge quand six mois après si peu de résultats sont palpables.

Concernant la lutte contre la biphobie, une grande satisfaction a pu nourrir notre association lorsque le 17 mai, avec trois autres associations, nous avons publié les premiers résultats de la première enquête sur la bisexualité, et ce en marge du *Rapport Annuel 2013* qui comportait pour la première fois un chapitre biphobie. Si l'analyse complète de l'enquête se fait aujourd'hui attendre, il faut noter que c'est une avancée certaine dans la prise en compte de la biphobie dans notre action. Il faudra veiller à ce que ce travail n'en reste pas au stade d'analyses théoriques mais puisse déboucher sur des mises en œuvres concrètes de lutte contre la biphobie.

Concernant la lutte contre la transphobie, jamais SOS homophobie ne fut aussi présente aux différents événements trans organisés dans toute la France toute l'année (Conférence à l'Europride, Tdor, Existrans). C'est d'ailleurs au titre de son travail sur le sujet que SOS homophobie a fait partie du petit groupe d'expert-e-s associatif-ve-s auditionnés début 2014 par le groupe parlementaire du parti socialiste sur une proposition de loi visant à simplifier le changement d'état civil des personnes trans. Toutefois le travail sur les questions trans ne peut se faire qu'avec les personnes trans, ce qui nous impose d'œuvrer à l'amélioration de leur représentativité aussi bien au sein de l'association – parmi les membres – que dans les travaux menés (par exemple : représentativité dans le *Rapport annuel*).

Ce qui ressort du second semestre 2013, outre le retour à une « vie normale » de l'association, c'est aussi le contraste en terme de ressources et de mobilisation humaines avec la période qui venait de s'achever, la période « mariage pour tou-te-s ». Notre secrétaire nous a régulièrement alerté en faisant état du taux plus important de perte de membres simples, il faut reconnaître que la mobilisation des membres actif-ve-s était moins importante à la fin de l'année 2013 qu'elle ne l'était au même moment en 2012. Certainement, la fatigue d'une mobilisation intense et sans relâche pendant près de dix-huit se fait sentir. Probablement, une défection suite à l'avancée que constitue l'ouverture du mariage et de l'adoption. Quoi qu'il en soit, si SOS homophobie entend conserver le rythme d'action adopté ces dernières années (en nombre d'IMS, d'IFPA, d'heures d'ouverture de la ligne d'écoute, etc), il faudra veiller soit à ce que la phase de fatigue post mobilisation ne dure pas trop soit à y pallier. D'autant plus que la lutte pour l'égalité n'est pas terminée (restent au moins les questions de l'ouverture de la PMA aux couples de femmes, et le champ des droits des personnes trans), que la période qui s'achève a révélé et décomplexé une homophobie et une transphobie que l'on pensait oubliées, et que pour aboutir, ces thématiques nécessitent une mobilisation et une cohésion sans faille de notre part.

La cohésion des membres de SOS homophobie, c'est peut-être ce qui s'est le plus écaillé à la sortie de cette intense période de mobilisation sur le mariage. Si pendant près de 18 mois toute l'association a marché d'un seul pas, dans une seule direction, force est de constater que l'unité s'est quelque peu désintégréée au cours des derniers mois. Aussi bien au sein des instances dirigeantes qu'au sein plus global de l'association.

Concernant les instances dirigeantes, il parfois pu leur être reproché, cyniquement, de fonctionner sur un mode (trop) consensuel. Le consensus – qui n'est pas l'unanimité – a en effet été activement fonctionnel à SOS homophobie depuis plusieurs années. Il a permis d'avancer sereinement, positivement et de faire de l'association ce qu'elle est aujourd'hui. Aujourd'hui justement, le consensus se fait plus rare, et les divergences se font plus dures. Ces dernières sont d'autant plus âpres qu'il a été retiré à la présidence son rôle d'arbitre et d'aiguillage des orientations de l'association. En effet, au cours du second semestre 2013 si les responsabilités internes et externes qui lui incombent sont restées aussi lourdes qu'avant, sa dimension interne s'est limitée à celle du porte-parolat. C'est un mode de fonctionnement connu d'autres associations, qui a donc sa justification et sa pertinence. Toutefois, si la fonction présidentielle doit être limitée au porte-parolat, ses responsabilités doivent être tout autant limitées et celles qui incombent aujourd'hui à la présidence doivent alors être transférées à d'autres organes et membres. C'est pourquoi l'association devra dans un futur proche se poser la question de la réaffirmation ou de l'évolution de la nature de ses instances dirigeantes et notamment de la présidence. Il conviendra donc de se poser la question et d'arbitrer entre les besoins, envies et possibilités de l'association.

Plus globalement, il semble que 18 mois de lutte presque acharnée contre les opposant-e-s à l'égalité aient laissé des traces. Une partie de l'animosité, de la violence et de la défiance qui nous habitaient à l'égard de l'extérieur semble avoir été importée au sein même de l'association. Or, si nous devons continuer à nous battre sans relâche contre l'extérieur hostile, il convient de garder à l'esprit qu'à SOS homophobie nous ne sommes pas ennemi-e-s les un-e-s des autres. Nos ennemi-e-s sont ailleurs et pour continuer à les combattre nous devons poursuivre le front uni que nous étions jusqu'au 17 mai 2013. Face à la persistance du travail de sape des opposant-e-s (les délires sur le *gender*, l'impact sur les projets du MEN dans la lutte contre les LGBT-phobies en milieu scolaire, ou encore leur force de frappe au Parlement Européen), nous n'avons d'autre choix que d'opposer une cohésion intacte, une solidarité sans faille et mener en réponse une action de taille. Si la solidarité ne se fait plus naturellement entre nous, nous devons alors nous y astreindre et y travailler. C'est d'ailleurs en ce sens que ces derniers mois, des associations comme SOS racisme, la LICRA, l'UEJF, le MRAP et SOS homophobie se sont rapprochées : face à un ennemi commun – la haine – nous ne pouvons qu'être solidaires et uni-e-s.

Notre lutte n'a pas besoin de clivages internes qui ne peuvent que nous affaiblir. Les tensions artificielles qui n'ont d'autre objet que la joie du conflit ou le sport de l'attaque personnelle n'ont pas lieu d'être à SOS homophobie. Nous sommes toutes et tous ici pour aider, directement ou indirectement, les victimes, certainement pas pour en créer en notre sein. Il s'agit aujourd'hui de former le vœu – étonnant peut-être – que la page « mariage » se tourne rapidement afin que le travail serein, entre membres bienveillant-e-s entre elles et eux, retrouve toute sa place de premier rang à SOS homophobie. Si 20 ans après sa création SOS homophobie existe toujours, connaît un tel développement et se pare d'une telle envergure d'action c'est certainement grâce à la qualité de ses bénévoles et des échanges qui les nourrissent. La pérennité de l'association et de son action dépend incontestablement du bien-être et de la motivation des bénévoles qui la composent.

« Les membres de SOS homophobie sont l'ADN de l'association », c'est notre première richesse, et finalement peut-être la seule vraie, il convient d'en prendre le plus grand soin.